

# Les pilotes entrent en piste contre Galant

La Libre - RAPHAËL MEULDERS - 17 octobre 2015

*Irréalistes.* "Voilà comment l'association des pilotes de lignes belges (BeCA pour Belgian Cockpit Association) qualifie le nombre d'emplois que l'aéroport de Bruxelles-National entend créer grâce aux nouvelles activités d'Ethiopian Airlines. Pour rappel, depuis trois mois, la ministre Jacqueline Galant renouvelle systématiquement les droits de trafic du transporteur éthiopien. Ce qui permet à ce dernier de relier Bruxelles à différentes villes d'Asie en transportant du fret pour le compte de DHL.

Or, cette décision est condamnée par l'aéroport de Liège qui estime que l'activité d'Ethiopian fait de l'ombre à son principal client, la compagnie belge TNT Airways. D'après Bierset, de nombreux emplois sont ainsi menacés à Liège si Ethiopian continue ses activités de fret à Zaventem.

Mais, selon les pilotes, Jacqueline Galant a un autre point de vue. Ils reprochent à la ministre de se baser sur une étude réalisée par l'Université d'Anvers qui estime qu'il n'y a pas de concurrence entre l'activité d'Ethiopian et celle de TNT. L'étude parle même de la création de 400 emplois à Zaventem. *"Cette étude fait partie des différents éléments pris en compte"*, nuance-t-on auprès du cabinet Galant.

Or, cette étude est largement remise en cause par les pilotes. *"Nous mettons de sérieux doutes quant à la validité de la méthodologie appliquée par le professeur Van de Voorde et son équipe pour analyser l'impact sur l'emploi"*, expliquent les pilotes dans une lettre envoyée à la ministre Galant.

D'après la BeCA, les chercheurs anversoïis présentent des hypothèses de départ *"ne reflétant pas la réalité"*. *"On y suppose que tout le fret [...] doit être traité kilo par kilo, alors que tous les professionnels du secteur savent que 95 % des marchandises entrantes sont manipulées par environ 3 à 5 personnes pour 100 tonnes"*.

## **"TNT Airways paie des impôts en Belgique"**

Les pilotes, qui demandent à la ministre de ne plus attribuer de droits de trafic à Ethiopian, estiment que l'impact sur l'emploi des nouvelles activités du transporteur africain à Zaventem se limite à *"un transfert entre régions de sept équivalents temps plein"*. A côté de cela, de nombreux emplois seront perdus à Liège, selon les pilotes qui craignent qu'à terme, Ethiopian *"condamne"* l'activité long-courrier de TNT Airways à Bierset. Pour eux, Ethiopian - *"qui n'est pas soumise aux mêmes normes européennes que TNT Airways"* - est en outre un concurrent *"déloyal"* au transporteur belge. *"Son personnel navigant est souvent payé via des sociétés d'intérim sous cieus fiscaux cléments. Une autorité fédérale doit mettre ces éléments en perspective avec les emplois liés à une compagnie aérienne belge, TNT Airways, payant des impôts et des contributions sociales à l'Etat fédéral"*, conclut la lettre.